



LAMAS RALLY REGLEMENTS

rev. 10/07/2024



INDICE

- 1) QUI PEUT PARTICIPER
 - 2) QUELLES MOTOS PEUVENT PARTICIPER
 - 3) FORMULES DISCOVERY, RALLY ROADBOOK et RALLY GPS : similitudes et différences
 - 4) CATÉGORIES
 - 5) OUTILS OBLIGATOIRES POUR LA DISCOVERY
 - 6) OUTILS OBLIGATOIRES POUR LE RALLY
 - 7) DISPOSITIFS GPS ET APPLICATIONS
 - 8) DISPOSITIFS DE SUIVI ET DE SÉCURITÉ
 - 9) RÈGLES GÉNÉRALES
 - 10) CLASSEMENTS
 - 11) NEUTRALISATION
 - 12) WAYPOINTS
 - 13) SÉCURITÉ
 - 14) ASSISTANCE MÉDICALE
 - 15) EN CAS D'ACCIDENT OU DE PANNE
 - 16) ASSURANCE
 - 17) PROTECTIONS ET ÉQUIPEMENTS
 - 18) AUTONOMIE EN CARBURANT
- DISPOSITIONS FINALES ET UTILISATION DES CONTENUS CRÉÉS



Ces règlements sont considérées comme acceptées dès l'envoi du formulaire d'inscription.

Chaque participant s'engage à ne pas engager de poursuites contre l'Organisateur, qui décline toute responsabilité en cas de dommage au véhicule et en cas de blessure corporelle ou d'accident causé à un tiers.

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'événement ou de modifier son déroulement.

1) QUI PEUT PARTICIPER

Toute personne ayant un permis valide pour la moto qu'elle compte utiliser.

Les éléments suivants sont également requis:

a) la carte AME M.C. ssd valable pour 2024 (qui est déjà incluse dans les frais d'inscription)

Uniquement pour l'édition au Maroc:

b) l'autorisation de la Fédération Royale Marocaine de Motocyclisme (FRMM), comprenant l'autorisation de voyager dans les zones désertiques (le coût de cette autorisation est inclus dans les frais d'inscription)

c) une assurance accident personnelle valide au Maroc, couvrant également la rapatriation éventuelle (chaque participant devra personnellement organiser cette assurance).

2) QUELLES MOTOS PEUVENT PARTICIPER

Étant donné que les parcours se déroulent sur différents types de terrains, vous pouvez participer avec une moto adaptée à une utilisation tout-terrain, équipée de pneus tout-terrain appropriés, sans limite de cylindrée (cc) ou de poids.

Compte tenu de la nature du parcours et de la prédominance du terrain tout-terrain, il est recommandé de choisir une moto qui correspond à vos compétences de conduite et à votre condition physique.

IMPORTANT!

L'autonomie minimale requise est de 180 km (150 km pour l'édition Monviso).

3) FORMULES DISCOVERY, RALLY ROADBOOK et RALLY GPS : similitudes et différences

Pendant les Secteurs de Transfert pour toutes les formules, il est nécessaire de suivre la trace, de respecter les limites de vitesse indiquées sur l'itinéraire et/ou dans le fichier GPX, et de valider tous les waypoints, y compris ceux se référant aux points dangereux. Pour valider un waypoint, il est nécessaire de passer à moins de 20 mètres de sa position. Un temps maximal doit être respecté pour terminer chaque Étape. Dans la seconde moitié de chaque Étape, il pourrait y avoir un waypoint



limite. Le pilote qui n'arrive pas à ce waypoint dans le temps indiqué devra continuer vers le point final de l'Étape en suivant l'itinéraire le plus rapide, de préférence asphalté.

Pour la formule Discovery, l'ensemble du parcours est considéré comme un Secteur de Transfert, et le respect de toutes les règles applicables à cette catégorie confère la qualification de FINISHER. Seuls les participants ayant obtenu la qualification de FINISHER à chaque Étape reçoivent le prix de FINISHER à la fin de l'événement.

Les formules Rally Roadbook et Rally GPS comportent également des Secteurs Sélectifs, au cours desquels les pilotes doivent valider tous les waypoints de différentes natures. Un waypoint est validé une fois que le pilote est entré dans la zone circulaire de 20 mètres de rayon autour du waypoint.

En formule Rally Roadbook lors d'un Secteur Sélectif, lorsque le pilote atteint une distance du waypoint (sauf pour les Control Waypoints), variable selon le type de waypoint, il peut voir sur l'application un signal de la direction dans laquelle le point de cheminement est localisé et la distance qui le sépare.

L'indicateur de distance diminue sa valeur à mesure qu'il s'approche du waypoint, jusqu'à confirmation de la validation.

Dans la formule Rally GPS lors d'un secteur sélectif, le pilote avec son appareil ou application GPS calcule l'itinéraire ou la direction vers un waypoint et la distance à partir de celui-ci. Il n'y a pas de confirmation immédiate de la validation du waypoint.

Pour les formules Rally Roadbook et Rally GPS, il y a un temps défini pour commencer chaque Secteur Sélectif. Ce temps est calculé à partir du moment individuel de départ de l'Étape et est exprimé en minutes. Ainsi, le pilote peut commencer une Secteur Sélectif de 00 à 59 secondes de la minute indiquée. Commencer avant ou après la minute indiquée entraîne l'application des pénalités spécifiées dans ce règlement.

Dans les Secteurs Sélectifs, il existe des différences entre le parcours du Rally Roadbook et le parcours des formules Rally GPS.

Pour la formule Rally Roadbook, il est nécessaire de suivre les indications du roadbook pour atteindre tous les waypoints indiqués selon leur ordre, y compris les waypoints "Masque" présents uniquement dans cette formule.

Il n'est donc pas possible d'utiliser l'appareil GPS ou l'application, sauf dans le cas où le pilote est perdu et utilise une aide supplémentaire (waypoint Force Open ou GoTo), ce qui entraîne cependant l'application de pénalités.

Pour la formule Rally GPS il est nécessaire d'utiliser un appareil ou une application Gps pour valider tous les waypoints selon leur ordre.



Il y a un temps maximum pour réaliser un Secteur Sélectif (il est indiqué en minutes et secondes). Pour chaque seconde de retard au-delà du temps maximum indiqué, un point de pénalité est appliqué.

Le temps maximum pour réaliser un Secteur Sélectif peut être différent pour les deux formules.

En raison de ces différences, il existe des classements séparés pour les deux formules, et il n'y a pas de classement général.

4) CATÉGORIES

MC RRB = Rally RoadBook multicylindre

SC RRB = Rally RoadBook monocylindre

MC RGPS = Rally GPS multicylindre

SC RGPS = Rally GPS monocylindre

W RRB = Rally RoadBook Féminin

W RGPS = Rally GPS Féminin

T RRB = Équipes Rally RoadBook

T RGPS = Équipes Rallye GPS

DISC = Discovery

Le nombre minimum par équipe est de deux pilotes.

Les catégories seront considérées comme formées lorsque 5 pilotes seront atteints pour chacune, sinon ces pilotes seront regroupés dans d'autres catégories.

5) OUTILS OBLIGATOIRES POUR LA DISCOVERY

a) l'utilisation d'un GPS ou d'une tablette ou d'un smartphone avec une application de navigation est obligatoire (voir la section dédiée avec les appareils et applications recommandés).

Le GPS ou l'application utilisé par le participant doit permettre le chargement des "traces" du parcours fournies par l'Organisation au format "GPX" et il doit être capable d'enregistrer l'ensemble du parcours à une fréquence d'1 point par seconde ou 1 point tous les 10 mètres.

Il est conseillé d'équiper le GPS ou l'application utilisé avec des cartes des pays inclus dans le parcours.



Le tracé de chaque étape sera envoyé par email à tous les participants dans un délai de 15 minutes à compter du départ individuel de chaque étape. Chacun doit prendre soin de le charger sur son appareil ou son application.

b) le dispositif de suivi et de sécurité. Le coût de la location n'est pas inclus dans les frais d'inscription. Pour ceux qui ne l'ont pas, il est également nécessaire d'acheter le kit d'installation de ce dispositif.

6) OUTILS OBLIGATOIRES POUR LE RALLY

Formule RALLY ROADBOOK :

La navigation pendant le défi se fait à l'aide d'un dispositif GPS ou d'une application pour les Secteurs de Transfert (traces et waypoints), avec le soutien d'une application de roadbook électronique pour les Secteurs Sélectifs.

a) l'application obligatoire pour les Secteurs Sélectifs est RALLY ROADBOOKS de Terra Pirata;

b) l'utilisation d'un GPS, d'une tablette ou d'un smartphone avec une application de navigation est obligatoire pour les Secteurs de Transfert (voir la section dédiée avec les appareils et applications recommandés). Le GPS ou l'application utilisé par le participant doit permettre le chargement des "traces" du parcours fournies par l'Organisation au format "GPX" et il doit être capable d'enregistrer l'ensemble du parcours à une fréquence d'1 point par seconde ou 1 point tous les 10 mètres. Il est conseillé d'équiper le GPS ou l'application utilisé avec des cartes des pays inclus dans l'itinéraire. Le tracé de chaque étape sera envoyé par email à tous les participants dans un délai de 15 minutes à compter du départ individuel de chaque étape;

c) le dispositif de suivi et de sécurité. Le coût de la location n'est pas inclus dans les frais d'inscription. Pour ceux qui ne l'ont pas, il est également nécessaire d'acheter le kit d'installation de ce dispositif.

d) un ou deux chronomètres pour calculer le temps exact de départ de chaque Secteur Sélectif et pour s'assurer de respecter le temps maximum de chaque Secteur Sélectif.

Formule RALLY GPS :

La navigation pendant le défi se fait à l'aide d'un dispositif GPS ou d'une application, à la fois pour les Secteurs de Transfert (traces et waypoints) et les Secteurs Sélectifs.

a) l'utilisation d'un GPS, d'une tablette ou d'un smartphone avec une application de navigation est obligatoire (voir la section dédiée avec les appareils et applications recommandés). Le GPS ou l'application utilisé par le participant doit permettre le chargement des "traces" du parcours fournies par l'Organisation au format "GPX" et il doit être capable d'enregistrer l'ensemble du parcours à une fréquence d'1 point par seconde ou 1 point tous les 10 mètres. Il est conseillé d'équiper le GPS ou



l'application utilisé avec des cartes des pays inclus dans l'itinéraire. Le tracé de chaque étape sera envoyé par email à tous les participants dans un délai de 15 minutes à compter du départ individuel de chaque étape;

b) le dispositif de suivi et de sécurité. Le coût de la location n'est pas inclus dans les frais d'inscription. Pour ceux qui ne l'ont pas, il est également nécessaire d'acheter le kit d'installation de ce dispositif.

c) un ou deux chronomètres pour calculer le temps exact de départ de chaque Secteur Sélectif et pour s'assurer de respecter le temps maximum de chaque Secteur Sélectif.

7) DISPOSITIFS GPS ET APPLICATIONS

Voici les caractéristiques essentielles minimales que le dispositif GPS ou l'application de navigation (sur un smartphone ou sur une tablette) doivent avoir pour participer au Lamas Rally :

- être capable de télécharger le fichier envoyé chaque jour à l'e-mail du participant par l'Organisation
- être capable d'utiliser des fichiers au format GPX
- être capable de suivre une trace ou un itinéraire sans le naviguer
- afficher à l'écran tous les waypoints chargés avec leur nom et leur symbole visibles sans avoir besoin de les ouvrir individuellement
- être capable d'enregistrer la trace du participant avec une fréquence d'un point par seconde ou d'un point tous les 10 mètres
- être capable d'envoyer le fichier (au format GPX) de l'itinéraire enregistré à l'organisation par n'importe quel moyen

Pour les participants à la formule Rally Roadbook, l'application du roadbook numérique à utiliser est RALLY ROADBOOKS de Terra Pirata;

En suggestion, basée sur les expériences antérieures d'autres participants, voici la liste des applications mobiles adaptées à la navigation :

OSMAND ou LOCUS MAP

Comme conseil supplémentaire, il est important que votre appareil dispose de sa propre connexion internet ou que vous ayez la possibilité de partager une connexion de données avec l'appareil.

L'Organisation ne sera pas responsable s'il n'est pas possible de charger ou d'afficher correctement toutes les informations contenues dans le fichier GPX relatif à chaque étape.

8) DISPOSITIFS DE SUIVI ET DE SÉCURITÉ

L'utilisation du dispositif de suivi de sécurité est obligatoire.

Le dispositif de suivi de sécurité le plus approprié est utilisé pour chaque événement et formule. Le pilote paie les frais de location de l'appareil.



Le trafic de données GSM ou satellite pour l'appareil est inclus dans la location de l'appareil.

Pour ceux qui ne l'ont pas, il faut également acheter le kit d'installation d'un tel appareil.

Tout au long du Rallye des Lamas, les participants sont responsables du bon fonctionnement de leur dispositif de suivi de sécurité.

Il doit être fonctionnel et rester allumé en permanence sur toute la longueur de chaque Etape.

Tout incident provoqué par le concurrent (perte, destruction, mise hors tension, etc.) entraînera des pénalités pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve.

Une caution de 200 € en espèces sera demandée lors des contrôles administratifs.

Il sera restitué à la fin de l'événement après avoir rendu le dispositif de suivi en bon état.

Le perdre de toute façon entraînera une pénalité forfaitaire de 3000 points.

L'Organisation fournira un nouveau dispositif de suivi (si disponible) après le paiement de sa valeur totale.

Sans l'appareil, il n'est pas possible de continuer à participer à l'événement.

9) RÈGLES GÉNÉRALES

1) Le Lamas Rally est une aventure humaine, un défi personnel et sportif à partager entre amis au rythme de la formule choisie. La participation aux défis du Lamas Rally est volontaire.

2) Ces RÈGLES s'appliquent à la fois aux formules RALLY et DISCOVERY (quand applicable) et doivent donc être respectées par tous les participants aux événements.

3) Toute infraction ou tentative de contourner les règles sera punie jusqu'à l'exclusion de l'événement. En cas d'exclusion de l'événement, le participant ne sera pas éligible pour des remboursements.

4) L'ensemble du parcours des événements Lamas Rally est ouvert à la circulation (à l'exception du dernier défi de l'édition Monviso). Pour cette raison, il est obligatoire de respecter les lois et règles de circulation des pays traversés. En particulier, les participants doivent faire attention et respecter les limitations de vitesse sur les routes goudronnées et à travers les agglomérations. Chaque participant s'engage à respecter l'environnement, les habitants rencontrés et les villages traversés pendant le parcours des événements. La reconnaissance du parcours est effectuée environ un mois avant l'événement, afin de minimiser les erreurs liées aux changements de terrain, mais les conditions peuvent changer, même pendant l'événement lui-même. Sur tout le parcours du Lamas Rally Monviso, la formation de groupes supérieurs à 5 motos est interdite, sous peine d'exclusion de



l'épreuve. Les contrôles seront effectués par notre personnel sur le parcours et avec des dispositifs de localisation

5) L'Organisation fournira à chaque motocyclette un ensemble complet d'étiquettes (numéros de dossard). Pendant l'événement, les étiquettes doivent être affichées sur la motocyclette aux positions indiquées par le personnel (2 côtés et 1 à l'avant). En particulier, celle à l'avant doit être la première lisible et identifiable.

ORDRE DE DÉPART

6) Les pilotes de la formule Rally Roadbook sont les premiers à s'élancer, suivis par les pilotes de la formule Rally GPS puis par les pilotes de la formule Discovery. Pour la première étape les pilotes de chaque formule s'élanceront par ordre croissant de numéro de dossard sur les motos. Les dix premiers participants de la liste de départ de chaque formule partiront un par un toutes les deux minutes. Les suivants sur la liste de départ de chaque formule partiront un par un toutes les minutes.

7) L'ordre de départ de la deuxième étape jusqu'à la dernière correspondra à la position dans le classement (ou classement virtuel) de la dernière étape complétée. Le premier classement qui partira sera toujours celui du Rally Roadbook, suivi du Rally GPS. Ensuite, suivent les FINISHERS de la formule Discovery, selon l'ordre des dossards, suivis des non-FINISHERS, selon l'ordre des dossards.

8) Les 2 pilotes de chaque équipe doivent partir ensemble. Pour les équipes, l'ordre de départ correspond à la position la plus basse dans le classement des deux membres.

9) En général, l'heure de départ correspond à la minute : il est donc nécessaire de commencer entre 00 et 59 secondes de cette minute donnée. Chaque pilote connaîtra son heure de départ (et son ordre) pour le lendemain en consultant le classement de l'étape publié chaque soir, dès que possible, par l'Organisation et envoyé via la diffusion WhatsApp de l'événement. Tout départ anticipé est puni par l'annulation de l'étape.

10) L'heure de départ et l'écart entre les pilotes (ou équipes de pilotes) de chaque étape peuvent être modifiés la veille et annoncés lors du briefing quotidien.

11) The start waypoint (of a Stage or of a Selective Sector) is a virtual place with a validation radius of 20 meters in any direction. Les participants doivent veiller à ne pas entrer involontairement dans la zone circulaire de validation du waypoint, qui a un rayon de 20 mètres, avec leurs dispositifs de suivi. Si cela se produit, leurs temps de passage seraient déformés et aucune réclamation ne serait acceptée en aucune circonstance.

TRANSFER SECTORS ET SECTEURS SÉLECTIFS

12) Pendant l'événement, il y a des Secteurs de Transfert (TS ou liaisons), et seulement pour les deux formules de Rally, il y a des Secteurs Sélectifs (SS ou spéciales).



13) Dans les Secteurs de Transfert (TS) le tracé de l'itinéraire est visible et il y a des points par lesquels le participant doit passer (par exemple WPC = waypoints de contrôle, waypoints DANGER, etc.).

Le non-passage à un WP entraîne l'application de 300 points de pénalité pour chaque waypoint manqué.

14) Dans les Secteurs Sélectifs (SS), la trace du parcours n'est pas visible et le pilote doit atteindre les waypoints (WP) selon leur ordre numérique progressif en utilisant le roadbook numérique fourni (formule Rally Roadbook) ou le fichier gpx avec son propre instrument GPS, dispositif ou application (formule Rally GPS). Pour chaque waypoint (WP) manqué, 300 points de pénalité seront appliqués. Il est absolument interdit de prendre la direction opposée pour récupérer des waypoints manqués après avoir atteint le waypoint suivant, sous peine d'exclusion de l'événement.

15) Ne pas passer par le waypoint de départ ou d'arrivée d'une Étape, d'un Secteur Sélectif, d'un Secteur de Transfert, d'une Zone de Vitesse ou d'une Zone de Neutralisation entraîne l'application d'une pénalité forfaitaire de 3000 points qui s'ajoute au total des pénalités. pour tous les waypoints non validés.

16) N'oubliez pas que chaque waypoint a une zone circulaire de validation, qui a un rayon de 20 mètres. Les participants doivent passer à l'intérieur de cette zone pour valider le passage à un waypoint.

17) Le système de suivi a une fréquence de 1 Hz ; pour être sûr de valider un waypoint, il est nécessaire de ne pas dépasser la vitesse de 50 km/h en passant à un waypoint.

Le temps d'arrivée d'un Secteur Sélectif est enregistré à la fin volante.

Il n'est donc pas nécessaire de s'arrêter, mais seulement de ne pas dépasser la vitesse indiquée ci-dessus.

18) Les positions des WPs de la formule Rally Roadbook et de la formule Rally GPS sont différentes.

19) Veuillez noter : la distance entre les waypoints et/ou les indications du roadbook est calculée à l'aide d'un instrument GPS.

20) Chaque pilote, en fonction de son heure de départ, a un temps prédéfini pour commencer chaque Secteur Sélectif. Dans ce cas également, l'heure de départ correspond à la minute : il est donc nécessaire de commencer entre 00 et 59 secondes de cette minute donnée.

21) Pour chaque seconde avant ou après l'heure de départ de chaque secteur sélectif, la pénalité est de 1 point.

Au-delà de 30 minutes de retard, le Secteur Sélectif est considéré comme non effectué, et la somme de la pénalité fixe de 3000 points plus la pénalité pour tous les waypoints non validés est attribuée.

22) Il y a un temps maximum pour parcourir chaque SS. Pour chaque seconde passée en excès de ce temps, un point de pénalité sera ajouté.



Pour l'édition Monviso du Lamas Rally : le temps maximum pour parcourir chaque SS ne peut pas dépasser la vitesse moyenne de 40,00 km/h, conformément aux règles italiennes et européennes régissant les épreuves sportives de régularité (qui sont en fait des tests d'aptitude à la navigation en respectant une vitesse moyenne définie).

23) Pour le Lamas Rally, le chronométrage se fera toujours à la seconde près. Toute pénalité de temps appliquée pendant l'événement est calculée selon cette règle.

24) Pour chaque étape, dans la deuxième moitié, une barrière horaire pourrait être fixée à un point appelé Limite de Waypoint de Contrôle (WPCL) déterminé par l'Organisation. Tous les participants n'arrivant pas dans le temps imparti (il est indiqué à côté de l'acronyme WPCL) devront continuer obligatoirement vers la fin de l'étape par la route, éventuellement asphaltée. Pour les pilotes de la formule Rally, cela signifiera parfois ne pas pouvoir effectuer un ou plusieurs Secteurs Sélectifs. Toute personne ne respectant pas cette règle et continuant la route prendra sa propre responsabilité, exonérant l'Organisation de toute responsabilité. L'assistance mécanique et médicale le long du parcours ne sera plus garantie.

25) Les points les plus pertinents de chaque étape sont également indiqués (stations d'essence, dangers, lieux d'arrêt recommandés, etc.).

COMPORTEMENT

26) Les pilotes doivent toujours se comporter de manière sportive.

27) Les pilotes doivent toujours conduire dans la direction des Secteurs de Transfert et des Secteurs Sélectifs. Si exceptionnellement un pilote se déplace dans le sens opposé (par exemple, avant d'avoir validé le prochain waypoint), la limite de vitesse maximale est de 30 km/h :

- Au-dessus de 30 km/h, une pénalité de 600 points est imposée
- Au-dessus de 40 km/h, une pénalité de 900 points est imposée
- Au-dessus de 50 km/h, le pilote est disqualifié de l'étape.

Il est absolument interdit de prendre la direction opposée pour récupérer des waypoints manqués après avoir atteint le waypoint suivant, sous peine d'exclusion de l'événement.

28) Il est interdit de bloquer délibérément des participants ou de les empêcher de dépasser. Se dépasser n'est pas l'un des objectifs de ces événements.

29) Un véhicule incapable de se déplacer par ses propres moyens peut être remorqué ou poussé par un autre participant encore en course. Exceptionnellement, sur les Secteurs Sélectifs, les véhicules peuvent être remorqués ou poussés par n'importe qui afin de revenir sur l'itinéraire de l'événement ou de dégager l'itinéraire de l'événement.

30) Il est interdit de transporter un véhicule par quelque moyen que ce soit (camion, remorque, etc.), sauf les véhicules de secours de l'Organisation. Si vous souhaitez faire appel à votre propre assistance privée, vous devez demander l'autorisation de l'Organisateur de l'événement à l'avance.



Tout véhicule ne respectant pas cet article sera considéré comme ayant abandonné dans l'étape en cours.

31) Il est interdit de laisser des pneus ou roues crevés ou endommagés sur l'itinéraire. Tout participant pris en flagrant délit de désobéissance à cette règle se verra infliger une pénalité de 3 600 points à chaque fois. En cas de récidive, des pénalités jusqu'à l'exclusion de l'événement seront appliquées.

32) En cas d'infraction au code de la route commise par un participant, non détectée par le système de contrôle et de suivi de l'événement, mais signalée par des agents de police, les sanctions suivantes sont appliquées :

- a) 1re infraction : une pénalité de 1800 points
- b) 2e infraction : une pénalité de 3600 points ;
- c) 3e infraction : exclusion de l'événement.

L'application de toute pénalité prévue dans ce règlement est soumise aux conditions suivantes :

- que la notification de l'infraction soit faite par des canaux officiels et par écrit, avant la publication du classement provisoire ou final ;
- que les déclarations soient suffisamment détaillées pour que l'identité du pilote contrevenant puisse être établie hors de tout doute, et que le lieu et l'heure de l'infraction soient précis.

33) Dans les zones agricoles ou forestières, les zones habitées ou les zones sensibles d'un point de vue environnemental ou de sécurité, l'itinéraire et/ou toutes les indications du roadbook ou du GPS doivent être scrupuleusement suivis. Il est notamment interdit de "couper" les virages en traversant des champs, des forêts, des vergers, des marais ou des zones privées. Pour respecter les zones traversées, il est interdit de détruire les portes et barrières des clôtures situées le long de l'itinéraire.

- 1re infraction : 900 points
- Récidive : exclusion de l'événement

34) À moins d'une autorisation préalable, si un participant s'écarte de l'itinéraire prévu pendant les Secteurs de Transfert, il recevra 30 points de pénalité pour chaque kilomètre (ou fraction) de trace sauté. La pénalité ne sera pas appliquée en cas d'obstacles objectifs sur l'itinéraire prévu, en cas de petites déviations pour des raisons d'urgence ou pour effectuer des réparations, ou des arrêts pour ravitaillement ou repos. Quitter la scène et rejoindre le prochain bivouac en suivant l'itinéraire le plus rapide ou le plus direct n'est pas considéré comme s'éloignant de l'itinéraire prévu et ne donnera pas lieu à l'application de points de pénalité, à condition que l'Organisation en soit informée au préalable.

35) Ne pas assister à la réunion d'information quotidienne ou la quitter avant la fin, sans raison justifiée, entraînera l'application de 3000 points de pénalité. À cette fin, il sera nécessaire de signer la feuille de présence à la fois au début et à la fin de chaque réunion d'information.

36) La diffusion WhatsApp de l'événement peut contenir des communications importantes concernant des dangers, des interruptions ou des modifications pendant l'événement. Il est donc nécessaire de la consulter avant le début de chaque Secteur Sélectif ou en tout cas lorsqu'une



interruption est rencontrée sur l'itinéraire (pour savoir comment la contourner) ou en tout cas au moins une fois toutes les 60 minutes.

Pour recevoir les communications, vous devez avoir enregistré le numéro 0039 3791519373 dans le répertoire de votre smartphone. Ces annonces doivent être considérées comme faisant partie intégrante de ces règlements. Pour toute clarification ou information supplémentaire, vous pouvez écrire à info@lamasrally.com.

ZONES DE CONTRÔLE DE LA VITESSE

37) Le contrôle de vitesse se fait électroniquement via l'enregistrement complet du parcours de chaque pilote.

38) Le temps de conduite dans la zone de contrôle de vitesse est pratiquement divisé en périodes de 1 seconde. Une infraction se produit en cas de dépassement de la vitesse maximale autorisée.

Les pénalités pour excès de vitesse par km/h au-dessus de la vitesse maximale autorisée dans les zones de contrôle de vitesse sont les suivantes : 30 points par seconde au-dessus de la limite de vitesse.

39) L'organisation établit des zones de contrôle de vitesse lorsque les secteurs de transfert ou les secteurs sélectifs passent par une zone habitée et à d'autres endroits à leur discrétion.

40) Le début de la zone de contrôle de vitesse sera indiqué par le symbole DZ accompagné d'un panneau de limitation de vitesse. La fin de la zone de contrôle de vitesse sera indiquée par le symbole FZ.

41) La présence ou l'absence de panneaux indiquant la limitation de vitesse ne peut en aucun cas servir d'argument en cas de contestation. Les dépassements sont autorisés à condition que la vitesse maximale autorisée dans la zone ne soit pas dépassée.

42) Les participants peuvent demander à examiner leur infraction de limitation de vitesse et autres pénalités en envoyant une demande sous forme écrite (les e-mails sont acceptés) à l'Organisation de l'événement, dans les 30 minutes suivant la publication des résultats. L'organisation examinera l'infraction en temps utile.

DÉPART RETARDÉ EN RAISON D'UNE FAUTE DU PARTICIPANT

43) En cas de départ retardé en raison d'une faute du participant :

- il/elle reçoit 60 points de pénalité de 1 seconde à 30 secondes de retard
- il/elle se voit attribuer 1800 points de pénalité de 31 secondes à 30 minutes de retard
- en cas de retard de plus de 30 minutes au départ d'une étape, il/elle ne sera pas autorisé(e) à commencer cette étape et il/elle sera considéré(e) comme ayant abandonné l'étape et recevra les pénalités résultantes.



44) Tout retard dépassant 30 minutes par rapport à un temps cible individuel entraînera la considération du participant concerné comme ayant abandonné ce waypoint, et le participant recevra les pénalités résultantes.

Il/elle continuera vers le lieu de fin d'étape obligatoirement par la route, éventuellement pavée. Si cela se produit au dernier WPC d'une étape, le participant sera pénalisé par un WP manqué uniquement.

EXCLUSION – RETRAIT

45) Le non-respect de l'ordre de départ avec un départ anticipé de l'étape ou du secteur sélectif entraînera une disqualification de l'étape. Le participant recevra les pénalités résultantes.

46) Un participant non présent au départ d'une étape et qui n'a informé l'Organisation d'aucune manière sera exclu de l'événement. Le participant est le seul responsable de la communication, même s'il charge un tiers de le faire.

47) En cas de retrait volontaire, afin d'éviter des recherches inutiles et une diversion des moyens réservés à l'événement, il est obligatoire que le participant informe l'Organisation par tous les moyens possibles et le plus rapidement possible, en indiquant son identité, sa position et ses intentions. L'Organisation demandera confirmation de la position lorsque le participant se trouvera dans un lieu habité.

48) **Lorsqu'un participant se retire de l'étape**, cela signifie qu'il n'atteint pas la ligne d'arrivée de l'étape avec la moto. À la fin de la journée, 300 points de pénalité pour chaque waypoint de l'étape non validé seront ajoutés au score obtenu jusqu'au dernier secteur sélectif validement complété, plus une pénalité fixe de 1500 points. S'il se retire après avoir validé tous les waypoints, il ne lui sera appliqué qu'une pénalité forfaitaire de 1500 points.

49) **Lorsqu'un participant abandonne l'étape**, cela signifie qu'il n'achève pas un ou plusieurs secteurs sélectifs, tout en atteignant la ligne d'arrivée sur la moto. À la fin de la journée, 300 points de pénalité pour chaque waypoint du secteur non atteint, seront ajoutés au score obtenu jusqu'au dernier Secteur Sélectif validement complété, plus une pénalité fixe de 3000 points. S'il abandonne après avoir validé tous les waypoints, seule une pénalité fixe de 3000 points sera appliquée.

50) Il y a une limite de temps maximale (en minutes) pour atteindre la ligne d'arrivée de chaque étape. Chaque participant doit le calculer à partir de son heure de départ de la ligne de départ. Il recevra 15 points de pénalité toutes les 10 minutes (ou fraction) de retard, jusqu'à un maximum de deux heures, au-delà desquelles l'étape du pilote sera annulée et les pénalités correspondantes appliquées.

En cas de troisième arrivée tardive à la ligne d'arrivée par le même participant, il/elle sera exclu(e) de l'événement.

La pénalité n'est pas appliquée si l'arrivée tardive se produit avec le véhicule de secours en cas de panne mécanique ou d'accident.



À LA FIN DE CHAQUE ÉTAPE

51) À la fin de chaque étape, chaque participant, dans les 20 minutes suivant son arrivée, doit envoyer son itinéraire enregistré pendant l'étape à l'adresse e-mail fournie lors du premier briefing, en spécifiant son numéro de dossard. Les pilotes de la formule Rally Roadbook doivent également appuyer sur le bouton qui apparaît à la fin du roadbook pour l'envoyer à la direction de course. La non-livraison (ou le retard de plus de 20 minutes à l'arrivée) du fichier GPX enregistré entraînera l'annulation de l'étape.

Le participant recevra toutes les pénalités comme s'il n'avait pas participé à l'étape.

En cas d'absence de données sur le dispositif du participant ou d'enregistrement incorrect de l'itinéraire, toute possibilité de réclamation sera exclue et des pénalités seront appliquées dans tous les cas.

10) CLASSEMENTS

- La formule DISCOVERY n'est pas une compétition, mais tous ceux qui sont FINISHER dans toutes les étapes, pour avoir parcouru l'ensemble du parcours et avoir passé tous les points de contrôle (WPC) sans pénalité, recevront le prix correspondant.

- En formule RALLY, les classements d'étape et finaux de chaque catégorie sont établis en ajoutant les pénalités subies par le participant à la différence de temps supérieure au temps maximum prévu pour parcourir chaque Secteur Sélectif.

Le ratio est d'un point de pénalité pour chaque seconde supplémentaire.

Les classements seront publiés chaque soir, dès que possible, par l'Organisation et envoyés via la diffusion Whatsapp de l'événement.

Le pilote qui obtient le score total le plus bas sera proclamé vainqueur du classement final de la catégorie (les autres suivront dans l'ordre des scores croissants).

En cas d'égalité, le vainqueur sera celui qui a accumulé le moins de pénalités pour les infractions ou les waypoints manqués.

Pour les équipes, le score pris en compte sera la somme des pénalités des membres.

Les 3 premiers pilotes/équipes de chaque catégorie seront récompensés.

11) NEUTRALISATION

Pour des raisons de sécurité et afin de rendre l'expérience plus agréable, il peut y avoir un arrêt obligatoire pour le ravitaillement et/ou la pause rafraîchissement environ à mi-chemin de chaque étape pendant un Secteur de Transfert.

L'arrêt est obligatoire et a lieu dans une zone de Neutralisation.



Cela signifie qu'à partir du moment où vous passez le waypoint nommé DN, il est possible de sortir, passant le waypoint nommé FN seulement après exactement le temps fixé (à la minute) indiqué à côté du nom du waypoint.

Le participant sera seul responsable du calcul exact de l'heure de redémarrage pour la prochaine partie du Secteur de Transfert.

Le participant démarrera de manière indépendante, sans instructions de l'Organisation.

Pour chaque seconde avant l'heure de sortie de chaque zone de neutralisation, la pénalité est de 1 point.

Toute forme d'assistance est interdite pendant la neutralisation, sauf s'il est fourni par des participants encore en course.

12) WAYPOINTS

Un waypoint (point GPS), noté WP, est un point géographique défini par des coordonnées de longitude et de latitude.

Chaque waypoint noté sur le roadbook ou visible dans le fichier GPX est un point de passage obligatoire.

Deux types de waypoints, WPM et WPC, peuvent ne pas être visibles dans certaines situations, mais ils sont toutefois des points de passage obligatoires.

Il existe plusieurs types de waypoints:

WPM (MASKED WAYPOINT) – pour la formule Rally Roadbook uniquement

Un WP obligatoire dont les coordonnées ne sont pas révélées aux participants dans le Roadbook. Le GPS dirige vers ce point une fois arrivé dans un rayon de 300 m. de celui-ci. Pour le valider vous devez passer dans un rayon de 20 m. de celui-ci.

WPN (NAVIGATION WAYPOINT) – pour la formule Rally Roadbook uniquement

Un WP obligatoire utilisé pour empêcher les pilotes d'éviter des itinéraires difficiles ou des difficultés de navigation notamment en hors-piste, aucune information de navigation n'étant fournie par le Roadbook. Le GPS dirige vers ce point une fois arrivé dans un rayon de 300 m. de celui-ci. Pour le valider vous devez passer dans un rayon de 20 m. de celui-ci.

WPC (CONTROL WAYPOINT)

Un waypoint obligatoire dont les coordonnées ne sont normalement pas révélées aux participants. Un WPC est un waypoint permettant de vérifier que le Roadbook a été respecté, aucune information de navigation n'étant fournie par le Roadbook.



Le numéro et l'ordre de passage d'un WPC par rapport aux autres waypoints seront uniquement répertoriés dans la liste des waypoints du Roadbooks.

Dans les secteurs de transfert (TS ou liaisons), le WPC est utilisé pour vérifier que chaque participant suit et complète l'itinéraire exact indiqué sur l'appareil ou l'application GPS, en évitant toute possibilité de raccourcis. Dans ce cas, le WPC peut ne pas être visible.

Le WPCL (Limit Control Waypoint) indique le waypoint le long d'un TS qui doit être atteint dans un délai fixe. Dans ce cas les coordonnées du WPCL sont révélées aux participants.

Un WPC ne sera jamais mis hors piste.

Afin de valider un WPC le participant doit passer à moins de 20 mètres de celui-ci.

La plupart des waypoints de la formule Rally GPS appartiennent à ce type.

WPS (SAFETY WAYPOINT)

Un waypoint obligatoire dont les coordonnées ne sont normalement pas révélées aux participants

Un WPS est un waypoint utilisé pour assurer la sécurité des participants.

Toutes les informations disponibles d'un WPS sont affichées sur l'écran du GPS et dans le Roadbook.

Les niveaux de danger vont de 1 (minimum) à 3 (maximum) et sont marqués d'un nombre correspondant de points d'exclamation (!).

Lors des Secteurs Sélectifs dans le fichier GPX, et toujours pour les pilotes participant à la formule RALLY GPX et à la formule DÉCOUVERTE, chaque WPS est visible sur l'écran du GPS ou de l'application et son nom est suivi de D ou DD ou DDD selon son niveau de danger.

Le GPS oriente le participant vers ce point une fois arrivé dans un rayon de 300 mètres de celui-ci (uniquement pour Rally Roadbook formule).

Pour valider un WPS, le participant doit passer à moins de 20 mètres de celui-ci.

WPP (PRECISION WAYPOINT) – pour la formule Rally Roadbook uniquement

Un waypoint obligatoire dont les coordonnées ne sont pas révélées aux participants.

Un WPP est un waypoint permettant de vérifier que le Roadbook a bien été respecté, aucune information de navigation n'étant fournie par le Roadbook.

Son numéro et son ordre de passage par rapport aux autres waypoints sont indiqués uniquement dans la liste des waypoints du road book.

Le système GPS oriente le participant vers ce point seulement lorsqu'il se trouve dans un rayon de 150 mètres de celui-ci.

Afin de valider un WPP le participant doit passer à moins de 20 mètres de celui-ci.

WPE (ECLIPSE WAYPOINT) - pour la formule Rally Roadbook uniquement

Un WP obligatoire dont les coordonnées ne sont pas révélées aux participants.

Un WPE devient complètement visible une fois le waypoint précédent validé.

Le GPS dirige vers ce point une fois arrivé dans un rayon de 300 m. de celui-ci.

Pour le valider vous devez passer dans un rayon de 20 m. de cela.



DZ/FZ (WAYPOINTS POUR LES ZONES DE CONTRÔLE DE VITESSE / ZONES DE SÉCURITÉ)

DZ (Début Zone de Contrôle de Vitesse) :

Ce waypoint est utilisé pour garantir la sécurité des concurrents et/ou du public. Il définit le début d'une Zone de Contrôle de Vitesse.

FZ (Fin Zone de Contrôle de Vitesse) :

Ce waypoint est utilisé pour définir la fin de la Zone de Contrôle de Vitesse.

DN/FN (WAYPOINTS POUR LES ZONES DE NEUTRALISATION dans le Secteur de Transfert)

DN (Début Zone de Neutralisation) :

Ce waypoint est utilisé pour définir le début d'une Zone de Neutralisation dans un Secteur de Transfert.

FN (Fin Zone de Neutralisation) :

Ce waypoint est utilisé pour définir la fin de la Zone de Neutralisation dans un Secteur de Transfert.

DT/FT (WAYPOINTS POUR LES SECTEURS DE TRANSFERT)

DT (Début Secteur de Transfert) :

Ce waypoint est utilisé pour définir le début d'un Secteur de Transfert.

FT (Fin Secteur de Transfert) :

Ce waypoint est utilisé pour définir la fin d'un Secteur de Transfert.

Les pénalités et les rayons d'ouverture et de validation des waypoints indiqués ci-dessus peuvent être redéfinis par l'Organisation avant ou pendant chaque événement.

Toute modification sera signalée sur la première page du Roadbook ou dans la note de modification du jour pour les participants des autres formules.



13) SÉCURITÉ

Depuis la conception du LAMAS RALLY jusqu'à son développement, la sécurité des participants, des équipes d'assistance et de la population des zones traversées a été et reste la priorité des Organisateurs.

Pour ces raisons, des mesures de sécurité actives et passives ont été mises en place :

- Des contrôles techniques spécifiques du véhicule, des équipements de sécurité obligatoires et des protections pour les pilotes.
- Les participants doivent informer l'Organisation de tout problème de santé.
- Il est interdit de participer à l'événement sous l'influence d'alcool (tolérance zéro), de drogues, de psychotropes ou similaires.
- Chaque participant doit être conscient de l'état de son corps et de son véhicule avant de décider de commencer une étape ou un secteur sélectif.
- Un système de localisation GSM + Satellite à travers un appareil, que le participant doit obligatoirement louer, permet, grâce à des boutons simples, de demander une assistance mécanique, des premiers soins médicaux, le rapatriement de la moto et du participant, avec un éventuel transfert médical vers l'établissement le plus proche.
- Grâce au suivi des participants, l'organisation peut placer de manière appropriée des véhicules de secours et des ambulances le long de l'itinéraire.
- Les numéros de téléphone de l'Organisation à appeler en cas d'urgence sont écrits sur les bracelets d'identification.
- Des limites de vitesse génériques et spécifiques aux waypoints sont définies, dont le non-respect entraînera des pénalités allant de mineures à sévères, jusqu'à l'exclusion de l'événement.
- Tout excès de vitesse est lourdement sanctionné pour dissuader le dépassement des limites fixées par l'Organisation.
- Pour chaque étape, une barrière horaire est définie à un point (WPCL) déterminé par l'Organisation.
Tous les participants n'arrivant pas dans les délais continueront obligatoirement vers la fin du lieu de l'étape, éventuellement par une route pavée.
- Toute personne ne respectant pas cette règle et poursuivant l'itinéraire prendra sa propre responsabilité, libérant l'Organisation de toute responsabilité.
L'assistance mécanique et médicale le long de l'itinéraire ne sera plus garantie.
- Étant donné la situation politique et sociale nationale et internationale, sans le consentement explicite de l'Organisation, il est interdit aux participants pendant l'événement:



- a) de partager des informations sur les itinéraires prévus et l'hébergement avec des personnes non inscrites (à l'exception des autorités gouvernementales)
- b) de partager un trajet avec des personnes non inscrites (à l'exception des autorités gouvernementales)
- c) d'inviter ou d'héberger des invités non inscrits dans les hôtels

La violation de ces termes entraînera l'exclusion de l'événement.

- **Pour l'édition au Maroc uniquement**, une assurance obligatoire en cas d'accident/assistance médicale avec rapatriement médical pour la participation, à être organisée et payée par chaque participant.

14) ASSISTANCE MÉDICALE

Le service est assuré par des médecins et des paramédicaux à bord d'ambulances 4x4.

- Secours du pilote et transport vers les services d'urgence les plus proches, diagnostics et interventions d'urgence.

Pour l'édition au Maroc uniquement: si nécessaire, rapatriement (grâce à une assurance obligatoire que chaque pilote doit personnellement avoir pour participer).

- Le personnel médical sera présent au bivouac pendant l'événement.

- Les arrangements de transport des concurrents blessés sont soumis à la décision du Médecin-Chef, qui évaluera les conditions médicales du blessé et évaluera la nécessité d'un transport d'urgence.

- Selon l'évaluation du Médecin-Chef, le concurrent blessé sera soit transporté vers le bivouac, soit directement vers l'hôpital civil le plus proche.

- Les participants prenant des médicaments en permanence sont responsables d'avoir suffisamment de médicaments. Il est également recommandé d'avoir une trousse à pharmacie à bord en plus de la trousse de premiers soins.

- Attention : les maladies permanentes (telles que les allergies, le diabète, etc.) doivent être signalées au personnel médical avant l'événement.

- En cas de blessure ou de problème de santé survenant pendant l'événement, le participant, sur la base de la renonciation, décharge les médecins du secret professionnel afin de protéger les autres participants du risque éventuel.

- Le Médecin-Chef peut interdire la poursuite de la participation à l'événement. L'Organisation ainsi que le participant sont liés par une telle décision.



15) EN CAS D'ACCIDENT OU DE PANNE

En cas d'accident nécessitant une attention médicale urgente, les dispositions suivantes s'appliquent :

- Les boutons SOS sur le dispositif Safety Tracking System doivent être activés dès que possible ;
- Dès que possible, le participant doit contacter l'Organisation en utilisant le numéro de téléphone d'urgence (si possible) ;
- Demander une assistance médicale en cas de panne technique est considéré comme un danger imprudent pour les autres participants et entraînera l'exclusion de l'événement ;

En cas de panne nécessitant une assistance mécanique, les dispositions suivantes s'appliquent :

- Le bouton SOS sur le dispositif Safety Tracking System doit être activé ;
- Dès que possible, le participant doit contacter l'Organisation en utilisant les numéros de téléphone d'urgence (si possible) ;
- Le camion de secours transportera le véhicule jusqu'à la fin de l'étape ;

En cas de dommages irréparables à la moto, le participant peut la remplacer pour continuer l'événement et rester dans le classement, mais seulement dans les conditions suivantes :

- a) La moto doit avoir passé avec succès les vérifications techniques initiales (elle ne peut donc appartenir qu'à un participant qui s'est retiré) ;
- b) La moto doit appartenir à la même catégorie que celle qu'elle remplace (sinon, le participant peut continuer l'événement mais dans la formule Discovery).

16) ASSURANCE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

La carte AME M.C. ssd, obligatoire et incluse dans les frais d'inscription, fournit une couverture minimale en cas d'accident (il est possible de vérifier la couverture d'assurance directement sur le site Web de l'association).

Il est donc recommandé de souscrire une assurance individuelle accident.

La souscription à une assurance individuelle accident (avec assistance voyage et rapatriement) est obligatoire uniquement pour Lamas Rally Morocco édition.



Il est fortement recommandé de vérifier que votre assurance inclut les "sports mécaniques comme élément de risque".

Une copie de la police d'assurance doit être envoyée par email (à info@lamasrally.com) au moins 20 jours avant l'événement et présentée au contrôle administratif en original.

Sur la base de notre expérience, nous suggérons également d'évaluer les services de GLOBAL RESCUE Medical & Security Evacuation, qui n'est pas une assurance, mais qui pourrait compléter les services éventuellement manquants.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

L'Organisation a souscrit une assurance responsabilité civile générale pour les événements sportifs conformément à la législation en vigueur.

Les participants sont rappelés que seuls les dommages causés à des tiers par l'Organisation et qui ne sont pas déjà couverts par d'autres assurances obligatoires (tels que tous les risques liés à la circulation sur le parcours de l'événement, qui est toujours ouvert au public) sont couverts par l'assurance souscrite par l'Organisation.

Les blessures aux participants eux-mêmes ou les dommages aux véhicules participants ne sont pas couverts par cette assurance.

Les pilotes qui s'inscrivent le font de leur plein gré et sont conscients des risques liés à leur participation à un tel événement.

Les participants dégagent entièrement l'organisateur et les membres de l'organisation de toute responsabilité civile et pénale en cas d'accident physique ou matériel survenant pendant l'événement.

L'organisateur décline toute responsabilité :

- sur les éventuelles conséquences découlant de la violation des lois, règlements et préceptes du pays commise par les participants, qui relèvent exclusivement de leur responsabilité,
- en cas d'émeutes ou de manifestations où les participants et leurs équipes peuvent subir des pertes et dont les conséquences matérielles, pécuniaires et sportives doivent être à leur seule charge.

Les véhicules enregistrés pour l'assistance ou le service, la presse ou les invités accompagnants, détenant également leurs plaques concernées émises par l'Organisation, ne peuvent en aucun cas être considérés comme des participants officiels de l'événement et ne sont donc couverts par aucune assurance responsabilité civile générale. Ces véhicules restent sous la seule responsabilité de leur propriétaire et conducteur.



17) PROTECTIONS ET ÉQUIPEMENTS

- Casque tout-terrain - Obligatoire (l'alternative autorisée est le casque intégral ; les casques jet ou ouverts ne sont pas autorisés)
 - Armure de protection pour le haut du corps - Obligatoire (alternative autorisée : veste de moto avec protections pour les épaules, les coudes, les avant-bras et le dos)
 - Bottes d'enduro, d'aventure ou de cross - Obligatoires
 - Gants adaptés à l'utilisation de la moto - Obligatoires
 - Pantalon tout-terrain et genouillères - Requis (alternative autorisée : pantalon de moto avec protections pour les genoux)
 - Maillot adapté à une utilisation tout-terrain - Recommandé
 - Collier cervical - Recommandé
 - Trousse de premiers secours* - Obligatoire
 - Un réservoir d'eau fraîche d'au moins 2 litres (1 litre pour l'édition Monviso) transporté par le participant, de type "Camelbak". À chaque ravitaillement, le participant doit remplir le Camelbak d'eau - Obligatoire
 - Pneus tout-terrain (minimum 50/50 tout-terrain) - Recommandés
 - Phare avant et feu arrière fonctionnent - Obligatoires
 - Le feu stop doit fonctionner et doit être activé par au moins l'une des poignées du guidon et la pédale - Obligatoire
 - Le klaxon doit fonctionner correctement et doit être activé par le bouton du guidon - Obligatoire
 - Le rétroviseur, au moins le côté gauche, doit être monté sur la moto - Obligatoire
- * Contenu suggéré de la trousse:
- Compresse désinfectantes, deux bandages, pansements
 - Un désinfectant cutané (Betadine ou équivalent)
 - Un désinfectant pour l'eau pour 20 litres (hydrochlorazone ou micropure)
 - Lotion oculaire (Boroclarine, Piroftal ou équivalent)



- Un antalgique (Aspirine, analgésique ou équivalent)
- Deux anti-diarrhéiques (Immodium, Ercéfuryl, Bimixin ou équivalent)
- Antibiotique (Oracilline, Totapen ou équivalent)
- Écran solaire pour la peau et les lèvres
- Comprimés de sel (Enervit ou Polase ou équivalent)
- Une couverture de survie en aluminium (environ 2 m x 1 m) servant de couverture isothermique (et comme signal terre-soleil pour l'édition Maroc seulement)

Le bon fonctionnement des protections et équipements pendant tout l'événement est de la responsabilité exclusive du participant.

L'existence des protections et équipements obligatoires sera vérifiée avant le départ de chaque étape.

L'absence d'une partie ou de l'ensemble de ces éléments entraînera un refus de départ.

Les participants auront 30 minutes pour se conformer aux règles ; au-delà de ce délai, le départ sera refusé et les pénalités correspondantes seront attribuées.

18) AUTONOMIE EN CARBURANT

Lors de l'édition Lamas Rally Morocco, les motos doivent avoir une autonomie minimale en carburant de 180 kilomètres (150 km lors de Lamas Rally Monviso édition). Les emplacements de ravitaillement seront détaillés dans le Roadbook ou dans le fichier GPX et communiqués lors du briefing quotidien pour chaque étape.

Chaque participant est responsable du calcul de l'autonomie en carburant de sa moto.

En aucun cas, les participants ne peuvent faire de réclamations contre l'Organisation si leur moto ne parvient pas à parcourir la distance minimale mentionnée ci-dessus, quelle que soit la nature du terrain.

DISPOSITIONS FINALES ET UTILISATION DES CONTENUS CRÉÉS

L'organisateur est la seule personne autorisée à expliquer et à réviser les règles de l'événement pendant son déroulement, si cela est jugé nécessaire.



L'organisateur est le juge final de tous les litiges pouvant survenir dans l'interprétation du règlement et de toutes les décisions prises conformément au règlement.

L'organisateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire, les règles et les arrangements de voyage comme il le juge nécessaire avant et pendant l'événement.

Tous les participants sont tenus d'accepter et de respecter toutes les modifications suivant les décisions de l'organisateur et annoncées par l'Organisation.

L'Organisation se réserve le droit d'utiliser toutes les photographies/vidéos prises pendant l'événement, sans la permission écrite explicite des personnes incluses dans les photographies/vidéos.

Le Lamas Rally et ses entreprises sponsors et partenaires peuvent utiliser les photographies/vidéos dans des publications ou tout autre support médiatique produit, utilisé ou contracté par l'événement, y compris, mais sans s'y limiter : le site web, les médias sociaux, les newsletters, les brochures, les magazines, les présentations, etc.
